

déjeuner le matin chez Mgr Guillaume des Minières.

En 1261, Guillaume des Minières vendit au Bec son manoir du Champ-Morel, à Gaillon.

On a différentes chartes de Guillaume de Minières, 1<sup>er</sup> du nom, pour l'Estrée, datées de 1270 et 1275. Le roi Philippe le Bel confirma à l'Estrée, en 1278, une donation de Guillaume de Minières de 20 s. t. sur son fief de Corneuil.

En 1296, Sibille, noble dame des Minières, peut-être veuve du dernier Guillaume, amortit au chapitre d'Evreux une rente de 3 s.

En 1338, Jehan, dit de Moyaux, damoiseau, seigneur des Minières, donna, par aumône, à l'abbaye de l'Estrée, une rente sur le moulin des Chelottes, à Damville (1).

Robert Riout, marié 3 fois, avait épousé, en premières noces, la dame des Minières; il mourut vers 1415 (2).

Les Minières passèrent, dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle, à la maison de Rieux par Jeanne d'Harcourt, 2<sup>e</sup> fille de Jean, comte d'Harcourt et d'Aumale.

En 1470, Jean, sire de Rieux, seigneur des Minières, demeurait en Bretagne; son fief des Minières était en la main du seigneur de Corneuil qui en jouissait par défaut d'homme.

Le 28 novembre 1550, Charlotte de Dreux, dame de Pierrecourt, mariée à Charles de Mouy, seigneur de la Mailleraye, vendit Corneuil et les Grandes-Minières, moyennant 33,000 l., à Hector de Vipart (3) qui les revendit, la même année, à Anne de Montmorency, grand-maître et connétable de France.

En 1602, Les Minières étaient unies à Corneuil qui appartenait alors à Charles de Montmorency, baron de Damville (4).

Messire Gilles Potin, chevalier, était, en 1721, seigneur des Minières, sa fille, épousa un Le Cornu de Chavannes.

**Fiefs.** 1<sup>o</sup> LE BOIS-RICHER. On lit dans l'aveu de Damville de 1602 : *Item* le fief de Bois-Richer, demi de haubert, assis en la paroisse des Minières, qui fut Simonnet de Chambray.

En 1789, M<sup>lle</sup> Postel des Minières était dame des Petites-Minières et du Bois-Richer.

2<sup>o</sup> CAMET était, en 1402, un 8<sup>e</sup> de fief mouvant de Corneuil, assis aux Minières, appartenant aux hoirs Etienne du Coudray.

(1) D'après les monuments du Bec, Jean de Moyaux, seigneur de Rugles, avait eu 2 fils : Pierre et Jean; ce dernier serait le seigneur des Minières.

(2) Sur les Riout, voir la Haute-Maison à Glisolles.

(3) Généalogie de Vipart.

(4) Voir la suite des seigneurs de Damville, *Dict. hist.*, t. 1<sup>er</sup> p. 932.

Le 25 janvier 1604, Nicolas de Clincham rendant aveu pour Pommereuil, s'exprime ainsi : duquel fief de Pommereuil est dépendant le fief Camet à moi appartenant.

3<sup>o</sup> LE COUDRAY. Simon du Coudray, fils de Richard de Garencières, est cité en 1231.

Dans une charte de 1264, Gautier du Coudray, *esc.*, a le titre de seigneur de Saugueuse.

En 1511, Robin de Saugueuse tenait le fief du Coudray, 4<sup>e</sup> de haubert, assis en la paroisse de Minières.

Les hoirs d'Etienne du Coudray tenaient, en 1602, le fief Camet, 8<sup>e</sup> de fief, à Saint-Ouen de Minières.

En 1784, Nicolas Le Sueur du Coudray, *esc.*, était lieutenant aux carabiniers de Monsieur, frère du roi.

4<sup>o</sup> LE GROS-BREUIL. Le 2 mars 1241, Gilbert de Gros-Breuil était tenu pour 12 arpents de terre à moudre au moulin de la Porte.

En 1411, Jean du Brouillard était porteur d'une obligation de Robert de Gros-Breuil.

5<sup>o</sup> MOULIN DE LA PORTE. Un Jean de la Porte est cité en 1233.

6<sup>o</sup> PETITES-MINIÈRES. Lors de la montre de Beaumont on enjoignit à Jean Thorel, seigneur des Petites-Minières de s'habiller.

En 1562, Sébastien Langlois, seigneur des Petites-Minières, fut taxé à 6 l. pour le ban.

Les Petites-Minières, quart de fief mouvant de Corneuil, appartenait, en 1602, par moitié, à Charles de Montmorency, duc de Damville, et à Ceneas de Tourville, *esc.*

En 1789, M<sup>lle</sup> Postel des Minières était dame des Petites-Minières et du Bois-Richer.

**LES MINIÈRES**, cant. de Damville, sur l'Iton, à 144 m. d'alt. — minerai de fer, sables avec meuliers en fragments. — *ch. de gr. com.* n<sup>o</sup> 6, de Damville à Nonancourt. — surf. terr. 648 hect. — Pop. 214 hab. — 4 cont. 2,626 fr. en ppal. — Rec. ord. budg. 1,111 fr. —  $\square$ , Perc. et Rec. Cont. ind. de Damville. — 1 déb. de boissons. — 4 per. de chasse. — Réunion pour le culte et l'inst. à Damville. — dist. en kil. aux ch. — l. de dép. et d'arr. 22; de cant. 2.

**Dépendances** : LES BRIQUETERIES, LE COUDRAY, LES GRANDES-MINIÈRES, LE GROS-BREUIL, LE MOULIN DE LA PORTE, LES PETITES-MINIÈRES, LA PORTAISERIE.

**Agriculture**, céréales, 3,000 arbres à cidre.

**Industrie**, 1 moulin à blé, — 2 tuileries, — 1 machine à battre.

## MISEREY.

Paroisse des : Dioc., Baill., Vic. et Elec. d'Evreux. — Parl. et Gén. de Rouen.

Le patronage de saint Martin indique l'ancienneté de la paroisse; le seigneur avait la présentation à la cure.

À la fin du XI<sup>e</sup> siècle, Amaury d'Amfreville-sur-Iton donna aux Léproux d'Evreux une terre au Breuil.

En 1160, Gautier d'Amfreville-sur-Iton disposa, en faveur de Jumièges, de la moitié de la dime d'un fief qu'il possédait à Miserey.

Philippe Auguste étant à Evreux, en 1203, donna à Roger Pescheveron, avec Criquebeuf-la-Campagne, 40 soudées de la terre des héritiers d'Amfreville à Miserey. Au mois de janvier 1212, Roger Pescheveron donna aux moines de Saint-Taurin un arden de blé de rente sur son revenu de Miserey.

Chrétien de Miserey fut témoin de différentes chartes de 1203 à 1210.

En 1220, Agnès de Netreville, nièce de Raoul de Cierrey, doyen d'Evreux, donna au chapitre de cette ville 2 gerbes de la dime de la terre de Miserey et du Vieil-d'Evreux; n'ayant pas de sceau, elle apposa celui de son oncle qui confirma cette donation.

Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Georges Néel confirma la donation de la dime de Miserey, faite à Saint-Taurin par Robert Néel, son fils.

Jehan Cauvin, *esc.*, était, en 1379, sire de Miserey (1).

En 1424, Guillaume de Saint-Pol, seigneur de Miserey, épousa Jeanne Bataille dont il eut deux fils, Guillaume et Pierre.

Guillaume de Saint-Pol, n<sup>e</sup> du nom, *esc.*, seigneur de Miserey, en partie, se présenta, en 1470, à la montre de Beaumont « non habillé, disant que il avait été long espace de temps malade... et qu'il n'avait pas puissance de soi armer; mais néanmoins il fut chargé et aussi il se soumit, servir comme vovier d'homme habillé. »

En 1470, le fief de Miserey fut partagé entre les Saint-Pol et les Cierrey; plus tard, les Pommereuil semblent avoir réuni les deux fiefs dont l'un portait le nom de Miserey et l'autre celui d'Irreville.

N. H. Guillaume de Saint-Pol, *esc.*, présentait, en 1476, à la cure de Miserey; la présentation était faite, en 1535, par François de Saint-Pol (2).

Saint-Pol : *d'argent au sautoir dentelé de sable.*

Robert de Pommereuil était, en 1540, seigneur de Miserey et Irreville; il avait épousé N. D. Françoise d'Amfreville, et il mourut le 27 mai 1543, laissant pour héritier Jacques de Pommereuil, seigneur de Pommereuil, Miserey, les Grez, etc.

(1) Registres de l'Echiquier.

(2) Registres d'Evreux.

Jacques de Pommereuil mourut en 1561 et eut pour héritier Nicolas de Pommereuil qui paraît son frère (1).

Nicolas de Pommereuil, seigneur de Miserey, etc..., épousa, vers 1556, Marie de Mailloc, veuve en premières nocces de Jean Vipart.

Nicolas de Pommereuil, porte-enseigne de la compagnie de 30 lances des ordonnances du roi, étant sous la charge de M. de Carrouge; donna quittance de gages le 17 octobre 1573, il présenta, en 1584 et 1587, à la cure de Miserey; il rendit aveu, en 1599, pour le fief des Grez à Ajou, à Philippe de la Haye, baron des Bottereaux; enfin il mourut vers 1606.

Charles de Pommereuil, seigneur du Moulin-Chapel, présenta, en 1614, à la cure de Miserey; un arrêt du Parlement, du 24 juillet 1618, constate qu'à ce moment Charles de Pommereuil et Hamon de Mailloc étaient : l'un propriétaire, et l'autre usufruitier de la terre de Miserey; il fut accusé de fausse monnaie par un s<sup>r</sup> Gabriel Cresson qui fut exécuté à Pont-Audemer, en 1622, pour crime de meurtre; une information fut commencée, mais les poursuites furent arrêtées par deux arrêts de 1625 et 1627.

François de Pommereuil, fils et héritier de Charles, seigneur de Pommereuil et de Miserey, épousa Françoise de Baudry et mourut en 1655 laissant Françoise-Renée, sa fille, sous la tutelle de sa femme et de Henri, son frère.

Pommereuil : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

Cette demoiselle épousa François-Paul de Gaudchart, chevalier, auquel elle apporta les seigneuries de Miserey, Irreville, les Grez, Pommereuil, etc...; elle mourut sans enfants en 1682.

Gaudchart : *d'argent, à neuf merlettes de gueules, mise en orle.*

Henri de Pommereuil, oncle de Françoise-Renée, avait aussi le titre de seigneur de Miserey; sa fille, Madeleine-Françoise, porta cette seigneurie à son mari Guy-César de la Luzerne qui a dû la vendre à son frère, Paul-Roger de la Luzerne, seigneur de Miserey, mort en 1746, à 78 ans.

Au moment de la Révolution, Nicolas-David-Amand-Constant de Mauconduit, comte de Semerville était seigneur de Miserey, du Puiset, etc...

Mauduit : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roses du même.*

*Fiefs. Le Breuil.* Il est fait mention de Roger du Breuil, chevalier, à la date de 1197. Le Breuil-Gaubert est cité dans une chartre de 1291.

(1) M. Lebourier. Ajou.

Etienne Le Doulx, sieur du Breuil, fut reçu au Parlement en 1641; sa fille, Anne, épousa Nicolas, baron de Chambray, qui devint, par sa femme, seigneur du Breuil.

Le Doulx : *d'azur, à trois têtes de perdrix d'or, 2 et 1, au lambel à trois pendants d'argent.*

Henri-Nicolas de Chambray, fils de Nicolas et de Anne Le Doulx, capitaine au régiment de Picardie, mourut le 6 octobre 1726.

Chambray : *d'hermines, à 3 tourteaux de gueules.*

M. Nervet, seigneur du Breuil à Miserey, acheta Fauville en 1776.

Le domaine du Breuil appartenait, en 1837, à M. Edouard Titaire de Glatigny, marié à demoiselle Marie-Antoinette de la Goupillière de Dollen, dont Marie, qui épousa M. Clément Edmond de Blavette, aujourd'hui propriétaire du Breuil.

2° IRREVILLE. Nous constatons tout d'abord l'existence d'une famille d'Irreville qui était encore représentée en 1318.

En 1463, Philippe de Cierrey était seigneur d'Irreville. La famille de Pommereuil posséda ensuite cette seigneurie jusqu'en 1655 (1).

3° LE PUISET. Jehan de Garençières, chevalier, seigneur de Croisy, avait, en 1348, une terre à Miserey. En 1408, aveu fut donné de la terre du Puiset, de Garençières.

En 1474, Marie de Garençières, dame de Macy, du Puiset et du Vieil-Evreux, transmit ses fiefs dans la maison de Gaillon par son mariage avec Jean de Gaillon.

Brunet de Gaillon, un des fils de Jean, eut en partage le Puiset qui passa ensuite à son fils, Nicolas, seigneur du Plessis-Marly et du Puiset (2), en 1490.

Charles de Gaillon, chevalier, baron du Puiset, épousa, le 13 février 1529, Jeanne de Beauvilliers, veuve de François de Beauveau (3); il institua, en 1537, Françoise du Bec, nièce de sa femme, sa légataire universelle, mais elle n'eut que le Plessis-Marly, le Puiset resta à la famille de Gaillon (4).

En 1562, damoiselle Suzanne de Gaillon, veuve de Michel de Marolles, dame du Puiset, fut taxée pour le ban à 11 l.

Marolles : *d'azur à une épée d'argent la garde posée en pal entre 2 pennes adossées d'argent.*

Le Puiset sortit, en 1587, de la famille de Gaillon pour une rente dont Pierre Simon, lieutenant général à Conches, obtint le 13°.

(1) Voir ce que nous avons dit des seigneurs de Miserey qui possédaient en même temps Irreville.

(2) *Hist. d'Arcourt*, 1122.

(3) La Chesnaye-des-Boys.

(4) Françoise du Bec épousa Jacques de Mornay dont elle eut le fameux du Plessis-Mornay, surnommé le Pape des Huguenots.

Les familles Le Maréchal et de Semervi possédèrent Miserey de 1713 à 1790, la seigneurie du Puiset.

4° SAINT-NICOLAS. Ce fief provient de terres aumônées aux Lépreux d'Evreux, son origine remonte en 1200 à la donation faite par Georges Néel aux Lépreux de 10 acres de terre à Miserey.

En 1523, par transaction, le curé de Miserey reconnut que le droit des religieux de Jumièges s'étendait sur le fief Saint-Nicolas et deux autres.

MISEREY. cant. sud d'Evreux, à 134 m d'alt. — sol : grès et poudingue. — R. nat. n° 13 de Paris à Cherbourg. — surf. terr. 78 hect. — Pop. 343 h. — 4 cont. 4,639 fr. — Rec. ord. budg. 2,523 fr. — ☒ d'Evreux. — Perc. de Gauciel. — Rec. cont. ind. de Pacy — Paroisse. — Presbyt. — Ecoles spéc. de 30 garç. et de 28 filles. — 1 maison d'école. — Bur. de bienf. — 3 déb. de boiss., — 4 per. de chasse. — dist en kil. aux ch. — l. de dép. d'arr. et de cant. 10.

*Dépendances, LE BREUIL, LE BOIS DES MARES, LE RIQUIQUI, LA VIOLETTE.*

*Agriculture, céréales, 2,700 arbres à cidre.*

*Industrie, carrières de pierre.*

11 patentés.

## MOISVILLE.

Paroisse des : Dioc. d'Evreux. — Vic. et Elec. de Conches et Breteuil. — Parl. et Gén. de Rouen.

La paroisse Saint-Martin de Moisville est d'origine gallo-romaine, le seigneur était patron.

Moisville relevait du fief de Bières existant sur la paroisse.

*Fiefs* 1° BIÈRES était le fief principal de la paroisse de Moisville, Roger de Bières fut témoin, en 1195, de deux chartes, l'une de Robert III, comte de Leicester, l'autre de Arnaud du Bois Arnaud, en faveur de Lyre.

Vers 1220, Roger des Essarts, donna à Guillaume de Bières, le fief de la Millerette à Coulongis.

En 1239, Robert de Bières, chevalier, fils de Guillaume, tenait la Millerette du Gerrier Arnaud et en arrière fief de Damville.

Mathieu de Bières et Eustachie, sa femme, reconnurent en 1309, avoir vendu à saint Taurin, une acre de terre à la Sogne.

Lancelot de Bières, était à la date de 1368, gouverneur de Vernon; l'année suivante, on a des lettres de Charles V, portant provision à l'office de gouverneur de Vernon, vacant par le décès de Lancelot de Bières (1).

(1) Vente Téchener, n° 1383.